**les cinq chantiers prioritaires de 2010**

Par [Stéphane Durand-Souffland](http://plus.lefigaro.fr/page/stephane-durand-souffland), [Jean-Baptiste Garat](http://plus.lefigaro.fr/page/jean-baptiste-garat)  
01/01/2010, Le Figaro. MLF 330, Oral backgrounding, Julien Hamilton-Hart

**• La nouvelle taxe carbone**

Deux jours après [**le camouflet**](http://www.lefigaro.fr/editos/2009/12/31/01031-20091231ARTFIG00269-taxe-carbone-sarkozy-a-l-epreuve-.php)[[1]](#endnote-1) du [**Conseil constitutionnel**](http://www.lefigaro.fr/environnement/2009/12/29/01029-20091229ARTFIG00513-le-conseil-constitutionnel-retoque-la-taxe-carbonne-.php)[[2]](#endnote-2), le président a réitéré sa détermination à instaurer une fiscalité écologique. «Dès le 20 janvier, le gouvernement présentera un nouveau dispositif afin que les consommateurs soient incités à consommer mieux et les producteurs à produire propre», a-t-il précisé. La nouvelle copie devra tenir compte des objections des Sages, en particulier sur la dérogation[[3]](#endnote-3) accordée aux industries les plus polluantes. [**La première version**](http://www.lefigaro.fr/vert/2009/07/27/01023-20090727ARTFIG00368-la-taxe-carbone-en-questions-.php) excluait complètement le transport aérien et routier, de même que 1.018 sites industriels, parmi les plus polluants : centrales thermiques, raffineries, cimenteries, industrie chimique… Au total, ce sont 93% du CO2 émis par l'industrie qui auraient dû être exonérés[[4]](#endnote-4). Des exemptions justifiées au motif que ces industries sont déjà soumises aux quotas de carbone imposés par Bruxelles. Pour sortir de ce casse-tête, les experts planchent sur de nouvelles taxations à taux spécifiques ou réduits, ou sur des systèmes de compensation.

**• Le financement des retraites**

Les retraites seront [**le gros dossier social de l'année 2010**](http://www.lefigaro.fr/politique/2009/06/23/01002-20090623ARTFIG00062-reforme-des-retraites-rendez-vous-des-2010-.php) qui devrait être ouvert après les régionales de mars. Même si le calendrier du gouvernement reste à préciser. La crise, qui prive la «Sécu»[[5]](#endnote-5) d'une partie de ses recettes, rend plus urgente encore une nouvelle réforme : la caisse des salariés du privé devrait afficher 10,7 milliards d'euros de déficit l'an prochain : plus d'une pension sur dix sera financée à crédit. Le contexte sera pourtant, lui aussi, plus difficile que jamais : des élections régionales dont rien ne dit qu'elles placeront la majorité en position de force ; un [**chômage**](http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2009/12/24/04016-20091224ARTFIG00509-quasi-stabilite-du-chomage-au-mois-de-novembre-.php) toujours en hausse, pesant sur le climat social et menaçant un des éléments clés de la survie du système : la progression de l'emploi des seniors ; une CFDT[[6]](#endnote-6) en congrès[[7]](#endnote-7) début juin, échéance susceptible de pousser le plus grand syndicat réformiste à la surenchère[[8]](#endnote-8) ; ou encore, un Medef[[9]](#endnote-9) doté d'un nouveau négociateur après [**le départ du patron des industries alimentaires**](http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2009/12/18/04016-20091218ARTFIG00007-l-industrie-alimentaire-claque-la-porte-du-medef-.php), Jean-René Buisson, et en pleine campagne électorale si un rival défie [**Laurence Parisot**](http://www.lefigaro.fr/conjoncture/2009/12/21/04016-20091221ARTFIG00001-parisot-denonce-un-coup-porte-au-medef-.php), qui se représente en juillet. Le Medef réclame qu'une place soit faite à la capitalisation et que l'âge de la retraite soit reporté. Tandis que la CGT prévient qu'aller au-delà de 60 ans serait un casus belli[[10]](#endnote-10). Le précédent «rendez-vous retraite» avait juste confirmé [**l'allongement de la durée de cotisation**](http://www.lefigaro.fr/retraite/2009/06/29/05004-20090629ARTFIG00266-pour-fillon-il-faudra-travailler-plus-longtemps-.php)[[11]](#endnote-11), déjà inscrite dans la loi (41 ans d'ici à 2012, au lieu de 40 ans), et l'interdiction des mises en retraite d'office avant 70 ans dans le privé et 65 ans dans le public.

**• La dépendance et l'aide aux personnes âgées**

Dans les autres défis à relever pour 2010, le président a mentionné la dépendance ou aide à l'autonomie des personnes âgées, «qui sera dans les décennies à venir l'un des problèmes les plus douloureux auxquels nos familles seront confrontées». Il s'était engagé en mai à relancer le débat après l'été. Avec le vieillissement de la population et l'augmentation de l'espérance de vie, la France devrait compter 2 millions de plus de 85 ans en 2015 contre 1,3 million aujourd'hui. Si la nécessité d'une meilleure prise en charge fait l'unanimité, car beaucoup de retraités n'ont pas les revenus suffisants pour payer une aide à domicile ou une maison de retraite, le mode de financement divise. D'autant que la crise économique a compliqué cette réforme déjà maintes fois reportée, l'objectif étant de créer un «cinquième risque» de la dépendance, à côté de la maladie, de la famille, des accidents du travail et des retraites. La [**journée de solidarité**](http://www.lefigaro.fr/economie/2009/05/29/04001-20090529ARTFIG00011-la-journee-de-solidarite-rapporte-22milliards-pour-les-personnes-dependantes-.php), instituée par Jean-Pierre Raffarin après la canicule de 2003, a généré 2,24 milliards d'euros. Au total, la prise en charge de la perte d'autonomie est évaluée à 19 milliards par an. Le ministre du Travail et de la Solidarité, Xavier Darcos, a invité les assureurs à participer à un groupe de travail en début d'année. L'occasion de rouvrir le débat sur une nouvelle forme d'assurance de la dépendance et d'un partenariat public-privé.

**• L'avenir des Collectivités locales**

En même temps qu'il retoquait la taxe carbone, le Conseil constitutionnel a validé la [**suppression de la taxe professionnelle**](http://www.lefigaro.fr/economie/2009/02/05/04001-20090205ARTFIG00710-la-taxe-professionnelle-supprimee-en-2010-.php), l'un des volets clé de [**la réforme des collectivités locales**](http://www.lefigaro.fr/politique/2009/10/10/01002-20091010ARTFIG00140-collectivites-hortefeux-lance-l-actei-de-la-reforme-.php)[[12]](#endnote-12). C'est un lot de consolation pour le gouvernement, car les aspects financiers et fiscaux de la réforme avaient donné lieu à une redoutable bataille parlementaire lors du débat sur le projet de loi de finances. En 2010, sénateurs et députés vont poursuivre l'examen de cette réforme qui a pour vocation de simplifier les structures locales et générer des économies. Là encore, le gouvernement aura du fil à retordre. L'objectif de «clarification des compétences» se réduit comme peau de chagrin[[13]](#endnote-13) : «en gros les compétences ne changeront pas par rapport à ce qui se fait aujourd'hui», a expliqué le secrétaire général de l'Élysée, Claude Guéant, devant des militants de l'UMP en novembre. Le président du Sénat,[**Gérard Larcher**](http://www.lefigaro.fr/politique/2009/12/18/01002-20091218ARTFIG00023-scrutin-territorial-l-avertissement-de-larcher-.php), a aussi prévenu qu'il n'y avait pas de majorité au Palais du Luxembourg pour l[**e mode de scrutin**](http://www.lefigaro.fr/politique/2009/09/15/01002-20090915ARTFIG00021-sarkozy-veut-des-conseillers-territoriaux-elus-a-un-tour-.php) [[14]](#endnote-14)des conseillers territoriaux, qui doivent [**remplacer**](http://www.lefigaro.fr/politique/2009/10/20/01002-20091020ARTFIG00430-collectivites-sarkozy-reduit-le-nombre-d-elus-locaux-.php) les conseillers généraux et régionaux en 2014.

**• La réforme de la procédure pénale**

«En 2010, nous réformerons notre justice pour qu'elle protège davantage les libertés et qu'elle soit plus attentive aux victimes» : cette petite phrase du chef de l'État fait référence à deux chantiers majeurs. La [**réforme de la carte judiciaire**](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/12/08/01016-20091208ARTFIG00009-le-nouveau-visage-de-la-france-judiciaire-.php), d'abord, lancée sur un mode volontariste par [**Rachida Dati**](http://www.lefigaro.fr/france/20070622.FIG000000331_dati_la_carte_judiciaire_doit_etre_reformee.html) : [**le 31 décembre**](http://www.lefigaro.fr/actualites/2008/02/18/01001-20080218ARTFIG00407-carte-judiciaire-la-reforme-sera-effective-en-.php) a marqué la disparition de 178 tribunaux d'instance (compétents pour les affaires civiles avec des demandes inférieures ou égales à 10.000 euros) sur 473. Et à la prochaine Saint-Sylvestre, 21 tribunaux de grande instance - les juridictions en charge des litiges les plus importants - sur 179 doivent à leur tour fermer leurs portes. Autre réforme capitale : celle de la procédure pénale qui doit, notamment, déboucher sur [**la suppression controversée**](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/01/07/01016-20090107ARTFIG00522-sarkozy-veut-la-fin-du-juge-d-instruction-.php)[[15]](#endnote-15) de la fonction de juge d'instruction indépendant, avec des pouvoirs d'enquête accrus pour les parquets dirigés par les procureurs de la République reliés hiérarchiquement à la Chancellerie.

1. |  |  |  |  |  |  |  |
   | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
   | |  | | --- | | **camouflet**, nom masculin | |  | | |  | | --- | | Sens  [Affront](http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/affront/), [vexation](http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/vexation/) [[Littéraire](http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/usage/litteraire/1/)]. Synonyme [affront](http://www.linternaute.com/dictionnaire/fr/definition/affront/) | | | En contexte : le prix de l'essence et du gaz n'augmentera pas le 1er janvier 2010 | |  | |

   [↑](#endnote-ref-1)
2. <http://www.conseil-constitutionnel.fr/>

   **Définition :** Le **Conseil constitutionnel** est un organisme créé par la [Constitution](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Constitution.htm) française de la Ve république de 1958 qui a pour mission de contrôler la **constitutionnalité des**[**lois**](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Loi.htm)**et des traités internationaux** ainsi que la **régularité des**[**élections**](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Election.htm)**nationales** (présidentielles, [législatives](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Legislatif.htm) et sénatoriales) et des [référendums](http://www.toupie.org/Dictionnaire/Referendum.htm). En outre, il peut statuer sur la vacance ou l'empêchement du [Président de la République](http://www.toupie.org/Dictionnaire/President_republique.htm) et donner son avis sur la mise en oeuvre de l'article 16 de la Constitution qui accorde des pouvoirs exceptionnels au Président de la République en cas de crise extrêmement grave.  
    [↑](#endnote-ref-2)
3. **Déroger:** [Porter](http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/Porter/1) [atteinte](http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/atteinte/1), [enfreindre](http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/enfreindre/1).  
   [Faire](http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/Faire/1) quelque chose qui [soit](http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/soit/1) [indigne](http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/indigne/1) de [son](http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/son/1) [rang](http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/rang/1), de [son](http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/son/1) [titre](http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/titre/1). [↑](#endnote-ref-3)
4. **Exonérer**: [Dispenser](http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/Dispenser/1) d'une [charge](http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/charge/1), d'une [obligation](http://www.mediadico.com/dictionnaire/definition/obligation/1). [↑](#endnote-ref-4)
5. La **sécurité sociale** est un ensemble d'institutions qui ont pour fonction de protéger les individus des conséquences de divers événements ou situations, généralement qualifiés de risques sociaux. [↑](#endnote-ref-5)
6. La **Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)** est une confédération interprofessionnelle de [syndicats français de salariés](http://fr.wikipedia.org/wiki/Syndicat_fran%C3%A7ais_de_salari%C3%A9s) , la première par le nombre d'adhérents (plus de 800 000)[1](http://fr.wikipedia.org/wiki/CFDT#cite_note-adherents-0), la seconde par son audience électorale [↑](#endnote-ref-6)
7. **Congrès** est un terme général pour désigner une réunion solennelle ou une assemblée de personnes compétentes pour connaître d'une question. [↑](#endnote-ref-7)
8. <http://www.lefigaro.fr/retraite/2007/09/10/05004-20070910ARTWWW90447-retraite_les_syndicats_interpellent_le_gouvernement.php> [↑](#endnote-ref-8)
9. Le **Mouvement des entreprises de France**, en abrégé **MEDEF**, est une [organisation patronale](http://fr.wikipedia.org/wiki/Organisation_patronale_fran%C3%A7aise) représentant les [dirigeants des entreprises](http://fr.wikipedia.org/wiki/Chef_d%27entreprise) françaises. Il s'agit donc en fait d'un *mouvement d'entrepreneurs de France*. [↑](#endnote-ref-9)
10. ***Casus belli*** est une [locution latine](http://fr.wikipedia.org/wiki/Locution_latine) signifiant littéralement « occasion de guerre ». [↑](#endnote-ref-10)
11. Un des premiers effets de cette mesure est le fait que l'âge de départ effectif pour toucher une [retraite](http://fr.wikipedia.org/wiki/Retraite_(sociale)) à taux plein devient de plus en plus élevé, à l'exception des travailleurs ayant commencé à travailler avant 18 ans. Les opposants à la réforme soulignent que cela peut être une solution en contradiction avec l'évolution du [marché du travail](http://fr.wikipedia.org/wiki/March%C3%A9_du_travail), marqué par un taux de chômage élevé pour les actifs de plus 50 ans. Néanmoins, ce n'est pas le cas dans les autres pays, ce qui pourrait montrer qu'un « changement de mentalité » est possible. En 2007, les mesures prises semblent insuffisantes, malgré des mesures jugées comme positives par les mouvements libéraux comme l'abrogation de la [Contribution Delalande](http://fr.wikipedia.org/wiki/Contribution_Delalande). [↑](#endnote-ref-11)
12. «On ne veut ni la mort des régions, ni celle des départements, assure-t-on place Beauvau. Mais nous avons calculé qu'un quart des dépenses des régions et qu'un cinquième de celles des départements couvraient des investissements croisés entre plusieurs collectivités. Le champ de la réforme s'étend donc sur quelque 18 milliards d'euros.» from the link in the text

    (Figaro Jean-Baptiste Garat 09/10/2009)

    « Pour les zones urbaines, le gouvernement propose un dispositif double. La création de métropoles regroupant «plusieurs communes qui forment un ensemble de plus de 450 000 habitants d'un seul tenant et sans enclave» et la création de «pôles métropolitains», une structure plus souple, pouvant regrouper des communes de plusieurs départements, voire régions. Les métropoles reçoivent de plein droit les compétences de gestion des voiries communales et départementales, des transports scolaires, de l'occupation des sols et de la politique d'habitat. » ibid. [↑](#endnote-ref-12)
13. Voire le récit de Balzac de même nom. [↑](#endnote-ref-13)
14. <http://www.vie-publique.fr/decouverte-institutions/institutions/approfondissements/differents-modes-scrutin-leurs-effets.html> [↑](#endnote-ref-14)
15. «  Le juge d'instruction est actuellement chargé de l'enquête pour les affaires judiciaires les plus graves. Magistrat du siège\* indépendant du pouvoir exécutif, il mène, avec la police, une enquête aussi bien à charge qu'à décharge, assurant ainsi l'équité de la justice. Il est à la fois enquêteur et arbitre, chargé d'établir les faits et de préparer le dossier en vue de l'organisation du procès. Mais ce personnage central de la procédure pénale en France, considéré comme trop seul et trop puissant, fait [**l'objet de critiques régulières depuis 20 ans**](http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2009/01/07/01016-20090107ARTFIG00048-vingt-ans-de-critiques-contre-le-juge-d-instruction-.php). » *Citation tirée de l’article en ‘hyperlien’, Le Figaro,* Ophélie Wallaert (lefigaro.fr) avec AFP et AP   
    12/01/2009

    « La mort annoncée du juge d'instruction suscite des remous depuis lundi. Une centaine d'avocats et de juges d'instruction se sont rassemblés mercredi sur les marches du palais de justice de Paris pour dénoncer ce projet. Ils craignent les pressions que pourraient exercer le pouvoir politique sur les magistrats du parquet chargés de mener l'enquête. Ces derniers ne sont actuellement pas indépendants puisqu'ils sont nommés par le pouvoir et contrôlés par la Chancellerie. » ibid. [↑](#endnote-ref-15)